

Fédération Tunisienne des Sports Equestres



CH-M-YJ-E 120 Km

Critères et conditions de sélection au

Championnat du Monde d'Endurance des Jeunes Cavaliers (-21 ans)

Vérone (ITA) 22 - 24 Septembre 2017



Généralités

Nombre de participants	Individuels	Equipe
5	5	Les 3 meilleurs résultats individuels

Les critères de sélections pour les cavaliers de l'Equipe Nationale Tunisienne d'endurance sont composés de critères de qualifications définis par la Fédération Equestre Internationale ainsi que des critères mis en place par la Fédération Tunisienne des Sports Equestres.

Période de qualification Page 2 sur 4

1. Début : 23 septembre 2015
2. Fin : 22 juillet 2017

Modalités

I / Critères de qualification FEI.

a. Chevaux :

- 1) Les chevaux doivent avoir été qualifiés sur au moins 2 CEI2* ou plus.
- 2) Les chevaux doivent être âgés de 8 ans au moins en 2017.
- 3) Sur ces 2 courses, une doit avoir été courue sur la distance du Championnat (120 km) à plus de 14km/h dans la période de qualification ci-dessus mentionnée et en couple avec le cavalier du Championnat (art 816.3.3 – FEI Rules for Endurance Events).

b. Cavaliers :

- 1) Les cavaliers doivent avoir été qualifiés sur au moins 3 CEI2* ou plus.
- 2) Les cavaliers doivent avoir entre 14 et 21 ans en 2017.
- 3) Sur ces 3 courses, une doit avoir été courue sur la distance du Championnat (120 km) à plus de 14km/h dans la période de qualification ci-dessus mentionnée et en couple. (Art 816.3. FEI Rules for Endurance Events).



II / Critères de présélection FTSE.

Les couples remplissant les critères de qualifications FEI et ceux établis par la FTSE seront sélectionnables. La sélection des couples interviendra après les courses de présélection et les entraînements groupés de la présélection organisés par la FTSE.

Les critères suivants seront notamment retenus :

- 1) Les couples doivent se qualifier sur l'une des 2 courses de présélection.
- 2) Le couple doit accomplir l'une de ces deux courses à une vitesse entre 16 et 18 Km/h pouvant être corrigée par la DTN.
- 3) Les chevaux devront être présentés le lendemain matin au Sélectionneur National et au Vétérinaire de l'Equipe Nationale. Ils ne devront pas avoir été médicalisés entre la fin de la course et la présentation du lendemain.
Des prélèvements sanguins seront effectués par le vétérinaire de l'Equipe Nationale.
- 4) Les couples doivent participer aux entraînements groupés de la présélection sur convocation de la DTN.
- 5) Le cheval ne doit pas dépasser les 320 Km de courses durant la période allant du 01 Décembre 2016 jusqu'à la fin de la période de qualification.

Les courses de présélection :

- 1 - CEI** du 19 Février 2017, lieu Sfax.
- 2 - CEI** du 02 Avril 2017, lieu Sfax.

Les dates des entraînements groupés seront déterminées et annoncées ultérieurement.



III / Pour être sélectionné il faut :

- a) Avoir fini l'une des deux courses de présélection.
- b) Participer aux entraînements groupés de la sélection organisés par la FTSE.
- c) Montrer un esprit d'équipe et s'intégrer dans le collectif.
- d) Avoir la volonté de tout mettre en œuvre pour réussir cette échéance.
- e) Avoir une discipline et un comportement exemplaire envers la FTSE et son staff technique.
- f) Ne pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire durant les deux années qui précèdent le championnat.

IV / La sélection des couples est arrêté par la Direction Technique Nationale après examen des chevaux par le vétérinaire de l'équipe.

La DTN peut inviter des couples n'ayant pas satisfait aux critères de présélection, à participer aux stages de sélection.

La Direction Technique